

Réunion « Qualité » du 27/09/2019

- Présents : Valérie Eschwège, Florence Fischer, Claire Flaujac, Dominique Lasne, Léna Leflem, Alain Stépanian, Sophie Voisin
Excusés : Céline Delassasseigne, Frédéric Lauridon, Agnès Le Querrec
- Réfléchir à un autre que nom que « groupe qualité » pour afficher la complémentarité avec le groupe pré-ana, et faire apparaître ce « nouveau » groupe de travail sur le site du GFHT
 - Proposition : groupe de travail sur l'accréditation ou groupe de travail sur les questions d'accréditation (hors pré analytiques) ou
- Rappel des missions du groupe : représenter le GFHT auprès du COFRAC. Fournir des réponses à des questions posées par le COFRAC ; relayer des questions des membres du GFHT au COFRAC. Proposer des recommandations, référentiels en lien avec des questions d'assurance qualité pour aider le COFRAC à standardiser les évaluations. Groupe représentatif de la profession (CHU, CHG, LB privé).
- Réunion téléphonique avec Mr Erny et Madame Terreau du COFRAC le 23/09/2019 :
 - Suite concernant le document envoyé au COFRAC proposant une révision des lignes de portée : dossier bien reçu. Révision de SH INF 50 par le COFRAC probablement début 2020
 - Test viscoélastiques (TEG/ROTEM/etc..) réalisés au laboratoire : ligne de portée CB08 donc norme 15189 même si visualisation des tracés en temps réel par les prescripteurs. Mais le résultat doit être « validé biologiquement » dès que les résultats sont disponibles par un système de validation automatique selon des critères approuvés et documentés. (exemple de modalité pour assurer cette validation biologique : intervention avec l'aide d'un personnel technique et/ou avec un logiciel d'aide à la validation

sous la responsabilité d'un biologiste médical)(extrait du SH ref 02 dernière version).

- Problématique de l'absence de CIQ et EEQ pour les agrégations plaquettaires : faire des propositions en concertation avec le CRPP pour pallier l'absence de CIQ et EEQ, en tenant compte de la réglementation Française qui rend difficile l'application des recommandations Françaises et internationales car elle ne permet pas de prélever des témoins normaux en dehors d'une éventuelle convention avec l'EFS, la médecine préventive ou d'un protocole avec CPP permettant par exemple de faire signer une demande de consentement (ou autres selon réglementations) aux éventuels témoins normaux...). Transmettre ces propositions au COFRAC pour standardiser les évaluations. Alain et Sophie revoient les principales recommandations : CRPP, SSC ISTH, reco anglaises....et nous proposent une réunion téléphonique prochainement.